PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

Pas-à-pas

Juin 2019



CHANGEMENT DE COORDONNÉES BANCAIRES





Les principes directeurs du pas-à-pas



Ce pas-à-pas a pour ambition de présenter la démarche du téléservice Changement de coordonnées bancaires, étapes par étapes, pour donner une vision détaillée de la version assuré, ainsi que les bénéfices associés à ce téléservice, tant pour les assurés que pour les collaborateurs Front-office et Back-office en CPAM.

Il a ainsi vocation à **s'inscrire en complément** des supports de formation existants : le didacticiel qui présente notamment des captures écrans de façon animée à destination des assurés et les modules de e-learning qui permettent de maîtriser le compte dans son ensemble.



Principes directeurs

- Ce pas-à-pas décrit la réalisation du téléservice :
 - Sur le compte Ameli web
 - Sur l'application Ameli smartphone et tablette
- Il précise également :
 - Les cas d'usage qui peuvent entraîner la sollicitation du téléservice
 - Les cas d'exclusion
 - Les **délais moyens de traitement** de la demande réalisée en ligne
- Ce livret a vocation à être actualisé au fur et à mesure des mises à jour du téléservice.

Bénéfices de l'utilisation du téléservice



Pour les assurés



La possibilité de déclarer son changement de coordonnées bancaires à l'Assurance Maladie à tout moment de façon autonome, simple et gratuite



Un délai de traitement de la demande raccourci à 48h (au lieu de plusieurs jours pour la version papier)



Une sécurité renforcée pour ce service sensible, avec la mise en place d'un contrôle accru (numéro de série de carte Vitale et code envoyé par e-mail à saisir)



Le contrôle instantané des coordonnées au cours de la saisie grâce à un système de contrôle comptable automatique



Pas d'impression papier : plus besoin d'imprimer et joindre son IBAN

Pour les collaborateurs



Conseillers et Téléconseillers :

- Le flux en accueil et au téléphone est réduit
- Simplification de la communication vers les assurés : un seul téléservice pour toute la démarche, sans besoin de contact avec la Caisse



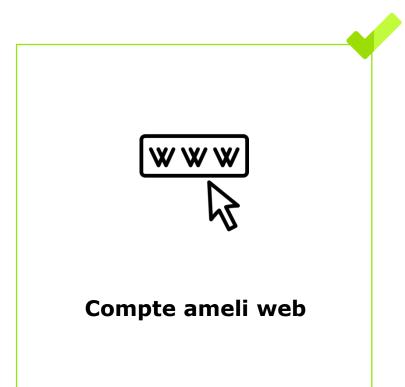
Agents de Back-Office:

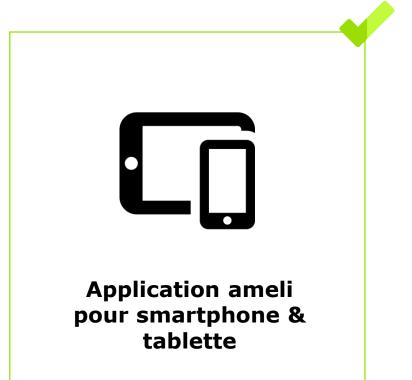
- Injection automatique des données en BDO: la charge de traitement en backoffice est réduite
- Le processus est optimisé grâce aux contrôles automatiques des coordonnées bancaires saisies
- La rapidité du traitement de la demande (48h) réduit les risques de rejets des virements bancaires en cas d'IBAN non actualisé* et donc les coûts associés

^{*} Le délai de traitement d'un changement de coordonnées bancaires en version papier prend plusieurs jours, ce qui augmente les risques qu'entre temps un virement bancaire soit fait sur l'ancien compte, et donc rejeté

Disponibilité du téléservice sur les différents appareils





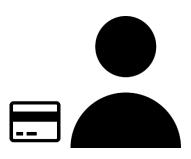




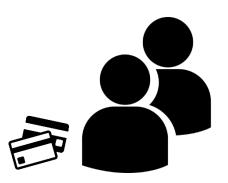
BMS

2 cas d'usage possibles





(1) L'assuré change son IBAN pour un autre compte bancaire individuel



(2) L'assuré change son IBAN pour un compte joint dont il est co-titulaire

Cas d'exclusion du téléservice



- L'assuré qui n'est pas affilié au **Régime Général ou au RMP** (exception faite de la CAVIMAC, exclu du téléservice).
- Les exclusions liées au back-office SMUT (une cinquantaine en tout) sont décrites dans la LR-DDFC-25-2020 et dans ses annexes. Parmi ces exclusions, le type de règlement enregistré dans la BDO.



- L'assuré qui saisit un compte bancaire tiers (dont il n'est pas titulaire / co-titulaire)
- L'assuré qui n'a pas de carte Vitale valide ou une commande de carte Vitale en cours (car il lui sera demandé d'indiquer le numéro de série de sa carte Vitale pour sécuriser la démarche) L'assuré doit alors attendre de recevoir sa carte Vitale pour pouvoir faire sa demande de changement de coordonnées bancaires



- L'assuré qui n'a pas accès à son adresse e-mail personnelle (car un code de sécurité sera envoyé dessus pour sécuriser la démarche)
- L'assuré qui a changé son adresse email dans son compte ameli depuis moins de 7 jours. Ce délai passera à 2 jours au printemps 2021.
- L'assuré qui a saisi son nom et son prénom avec un caractère accentué (ces caractères sont à bannir)

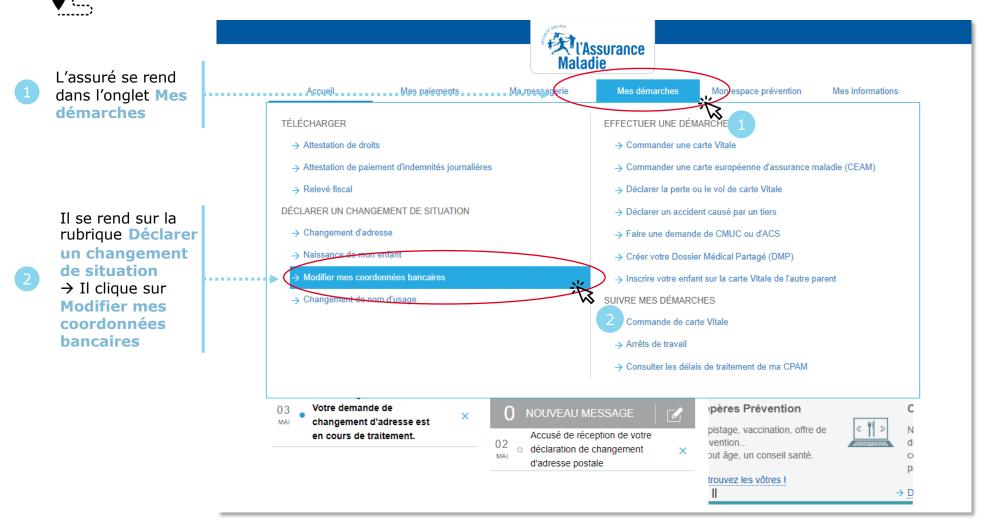






La démarche pas-à-pas : étape préalable

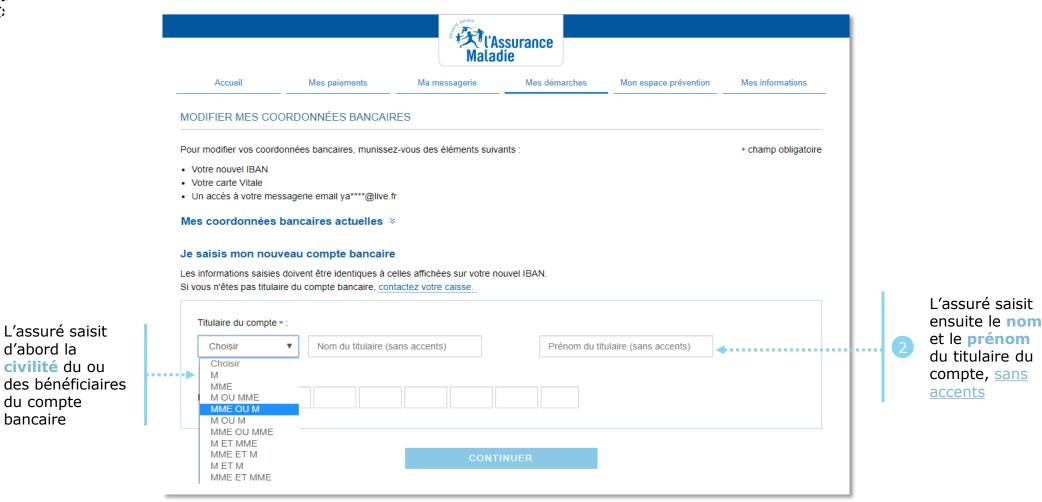
ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique Mes démarches



La démarche pas-à-pas : étape 1/4



ETAPE (1) : L'assuré renseigne le ou les bénéficiaires du compte





L'assuré saisit

civilité du ou

d'abord la

du compte

bancaire

Les informations saisies par l'assuré doivent être strictement identiques à celles affichées sur son nouveau RIB

La démarche pas-à-pas : étape 2/4



ETAPE (2) : L'assuré saisit l'IBAN du nouveau compte bancaire

	Accueil	Mes paiements	Ma messagerie	Mes démarches	Mon espace prévention	Mes informations		
	MODIFIER MES CO	OORDONNÉES BANCAI	RES					
	Pour modifier vos coord	Pour modifier vos coordonnées bancaires, munissez-vous des éléments suivants : * champ obligation : * champ obliga						
	Votre nouvel IBANVotre carte Vitale							
		essagerie email ya****@live						
	Mes coordonnées	bancaires actuelles	*					
	Je saisis mon nou	ıveau compte bancair	re					
		s doivent être identiques à aire du compte bancaire, co	celles affichées sur votre nou ntactez votre caisse.	uvel IBAN.				
	Titulaire du compte	»*:						
	Thursday and complete							
	ММЕ	▼ DUPONT		YASMINE				
L'assuré saisit		▼ DUPONT		YASMINE				
L'assuré saisit l' IBAN tel qu'il est affiché sur		DUPONT		YASMINE				
l'IBAN tel qu'il	MME	DUPONT		YASMINE				Il clique (



La démarche pas-à-pas : Contrôle instantané de la saisie



ETAPE (2): L'assuré saisit l'IBAN du nouveau compte bancaire

Si l'assuré remplit mal ou ne remplit pas un champ, un message d'erreur s'affiche

		L'Assurance Maladie					
	_	Accueil	Mes paiements	Ma messagerie	Mes démarches	Mon espace prévention	Mes informations
	N	MODIFIER MES COO	DRDONNÉES BANCAIR	RES			
	:	Votre nouvel IBAN Votre carte Vitale Un accès à votre mes	onnées bancaires, munisse sagerie email ya****@live.to pancaires actuelles	fr	ants :		* champ obligatoire
Si l'assuré ne saisit pas les nom et prénom du titulaire du		Je saisis mon nouveau compte bancaire Les informations saisies doivent être identiques à celles affichées sur votre nouvel IBAN. Si vous n'êtes pas titulaire du compte bancaire, contactez votre caisse. Titulaire du compte *:					
compte, ou s'il les saisit mal, il est averti par l'affichage d'un message d'erreur	••••••	MME Nom du titulaire (sans accents) Prénom du titulaire (sans accents) La saisie du nom du titulaire est obligatoire La saisie du prénom du titulaire est obligatoire IBAN*: FR V La saisie du code IBAN est obligatoire.					
				CONT	INUER		

Si l'assuré ne saisit pas l'IBAN, ou s'il le saisit mal, il est averti par l'affichage d'un message d'erreur



La démarche pas-à-pas : étape 3/4



▼ ETAPE (3) : L'assuré reçoit un code sur sa boîte e-mail et sécurise sa démarche (authentification) renforcée)

L'assuré saisit le numéro de série de sa carte vitale Où trouver son numéro de série ? - Carte vitale sans photo : au dos de la carte, en haut à gauche Aide carte Vitale 1 - sans photo onte carte est proce di terri voutre la disposer dans une toda aux ettres de La Posta (sans enveloppe la efficicióssement). Elle Centre des Cartes Vitale Perduse CONTLA NAME CODE & - Carte Vitale avec photo : sur la première face de la carte, sur le côté droit Aide carte Vitale 2 - avec photo



L'assuré saisit le code de sécurité à 4 chiffres qu'il a recu par e-mail sur sa messagerie personnelle

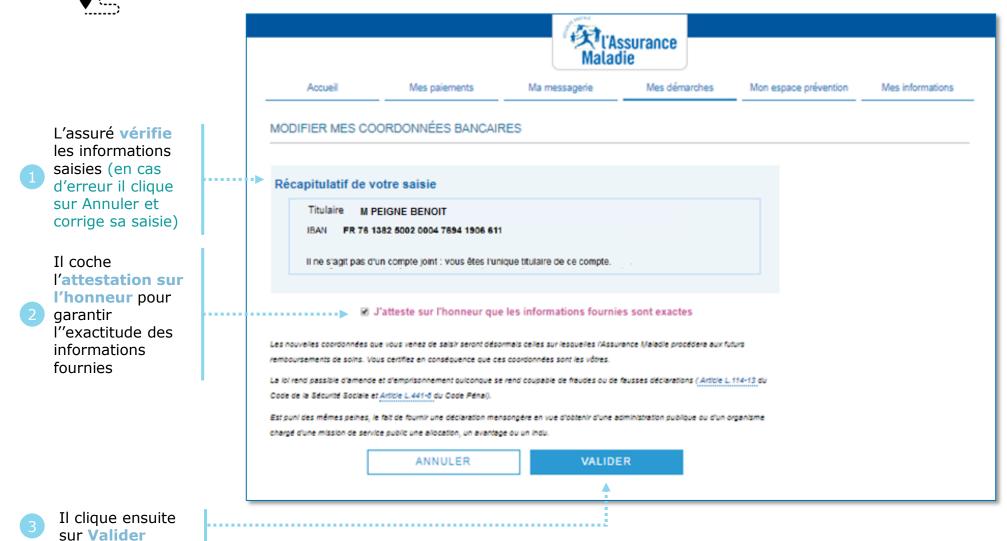
(celle qui est enregistrée dans la rubrique Mes informations de son compte Ameli)

S'il n'a rien recu, il est invité à vérifier son courrier indésirable (spam) et peut demander le renvoi d'un nouveau code

La démarche pas-à-pas : étape 4/4



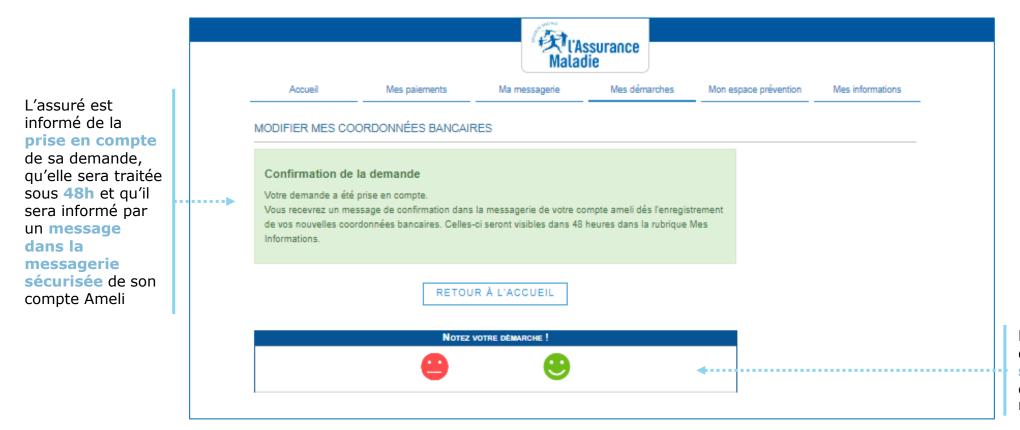
ETAPE (4) : L'assuré finalise sa demande de changement de coordonnées bancaires





La démarche pas-à-pas : Confirmation de prise en compte

Un message de prise en compte de la demande et un délai de traitement s'affichent

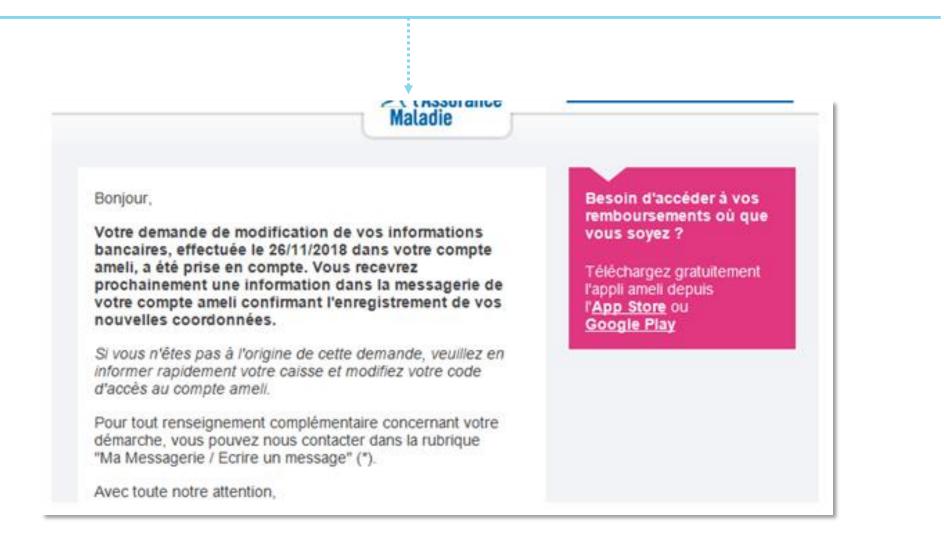


L'assuré a la possibilité d'indiquer sa satisfaction quant à la démarche qu'il vient de réaliser



La démarche pas-à-pas : suite à la demande

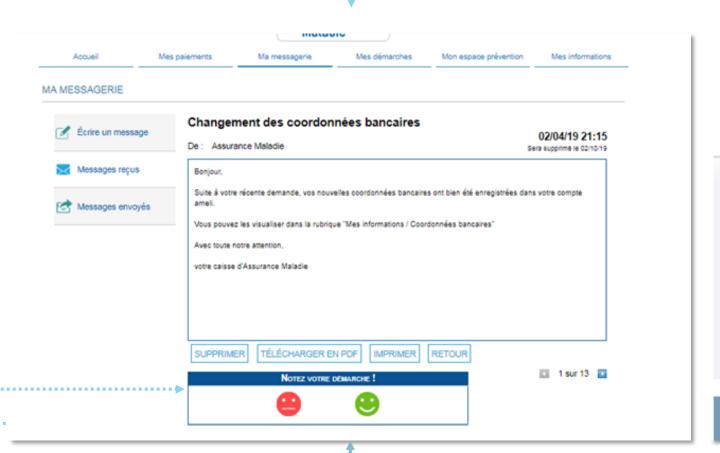
L'assuré reçoit immédiatement un accusé de réception dans sa messagerie personnelle



La démarche pas-à-pas : suite à la demande



L'assuré reçoit 48h plus tard un message informatif dans la messagerie sécurisée de son compte Ameli



L'assuré a la

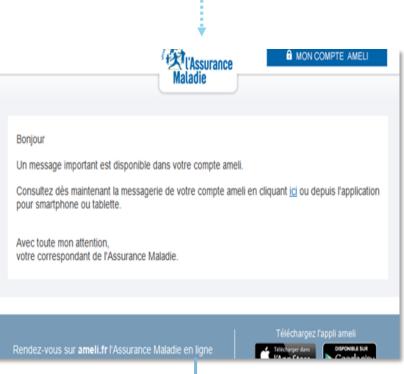
possibilité

d'indiquer

satisfaction quant à la démarche

qu'il vient de réaliser

L'assuré est alors averti sur sa messagerie personnelle qu'il a reçu un document important sur son compte Ameli (avis de dépôt).



L'assuré peut alors consulter, s'il ne l'a pas déjà fait, la messagerie sécurisée de son compte Ameli



La démarche pas-à-pas - Terminaison de la démarche



AITEMENT DE LA DEMANDE DE CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES

- Le délai moyen de prise en compte de cette nouvelle information dans le système d'information de la CNAM est de 48h
- ► En fin de traitement, l'assuré reçoit une notification courte sur son compte Ameli (cette notification n'est pas immédiatement accompagnée d'un avis de dépôt)
- L'assuré reçoit ensuite, à l'issue de ce délai de 48 heures, une information dans la messagerie sécurisée du compte ameli lui indiquant que ses nouvelles coordonnées bancaires ont bien été enregistrées et sont visibles dans la rubrique « mes informations »
- ▶ Il est alors averti sur sa messagerie personnelle qu'il a reçu un document important sur son compte Ameli (avis de dépôt)

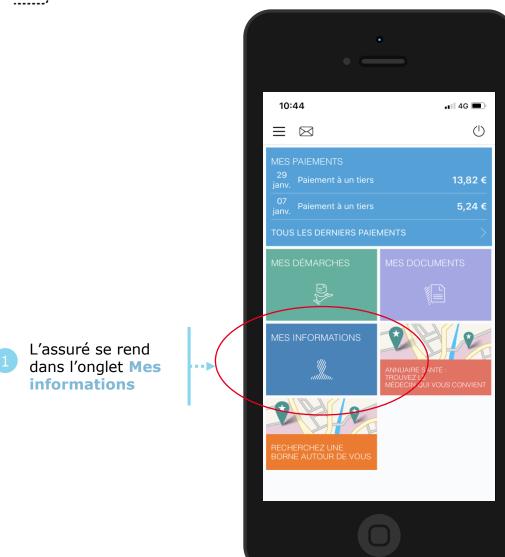


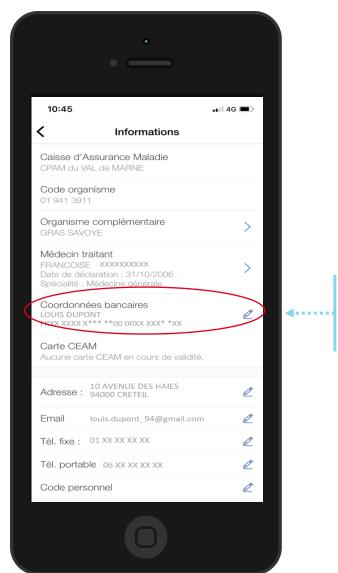
La démarche pas-à-pas : étape préalable





ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique Mes informations



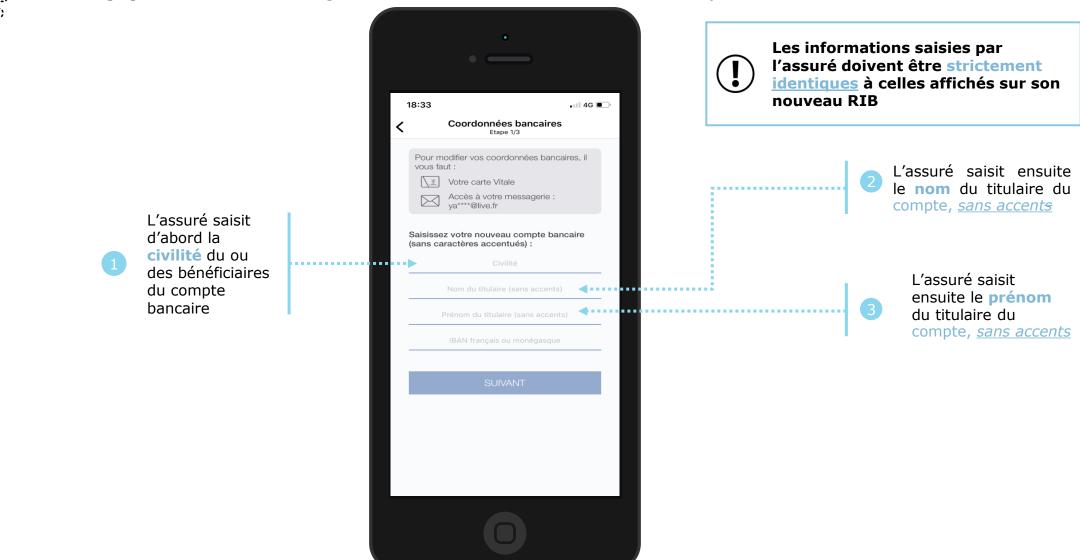


Sur la ligne Coordonnées bancaires, il clique sur le symbole de crayon à droite

La démarche pas-à-pas : étape 1/4



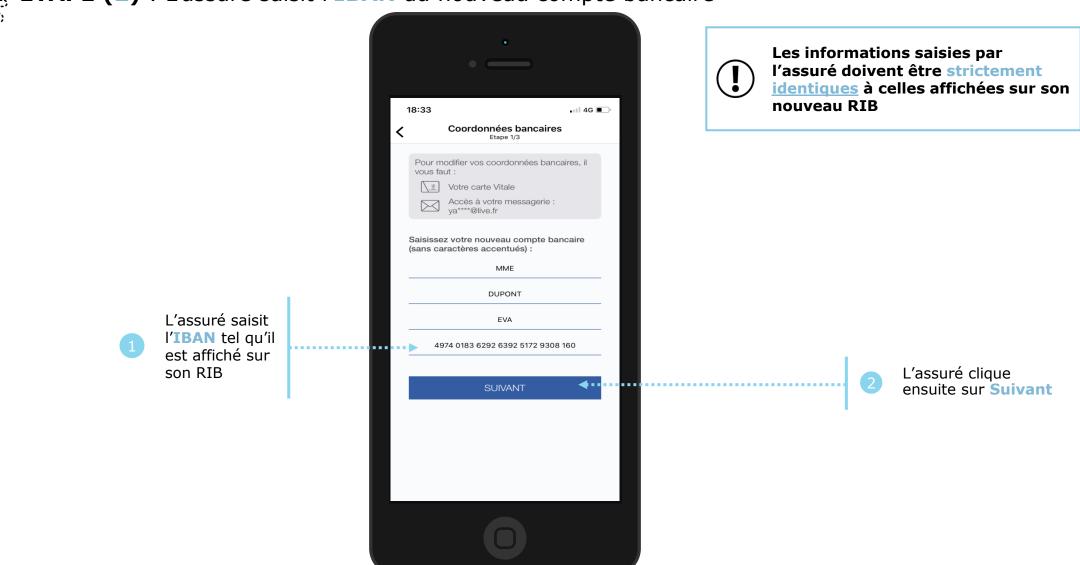
ETAPE (1) : L'assuré renseigne le ou les bénéficiaires du compte



La démarche pas-à-pas : étape 2/4



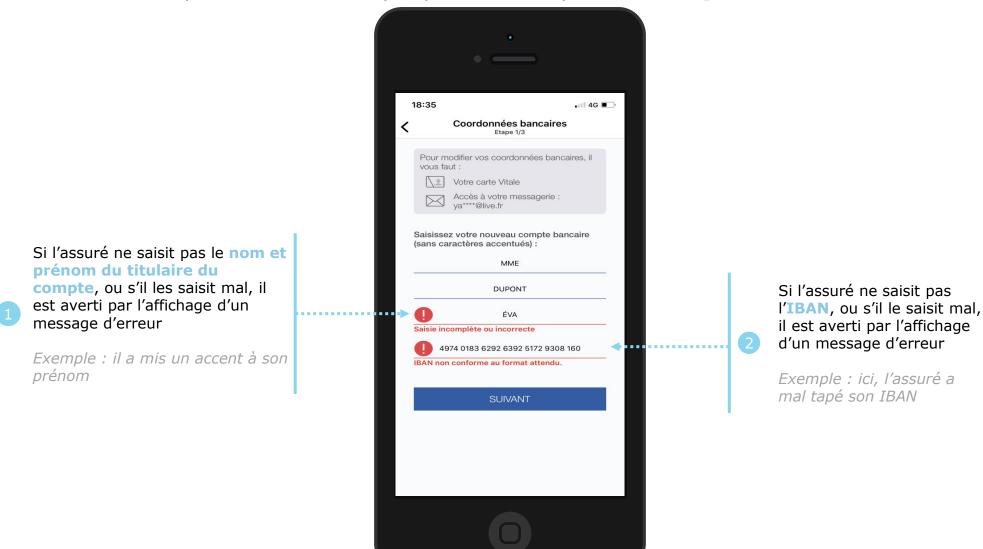
ETAPE (2) : L'assuré saisit l'IBAN du nouveau compte bancaire



La démarche pas-à-pas : Message d'erreur



Si l'assuré remplit mal ou ne remplit pas un champ, un message d'erreur s'affiche



La démarche pas-à-pas : étape 3/4



♥ ETAPE (3): L'assuré reçoit un code sur sa boîte e-mail et sécurise sa démarche (authentification

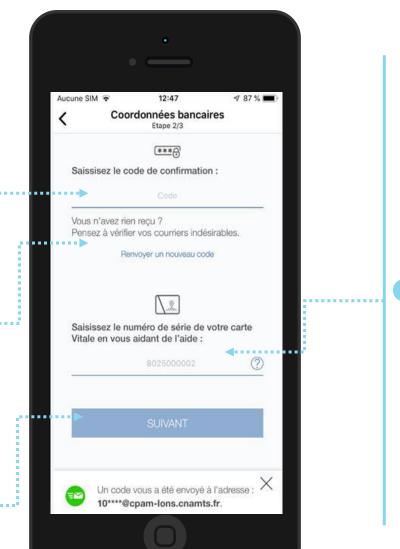
• renforcée)

L'assuré saisit le code de sécurité à 4 chiffres qu'il a reçu par e-mail sur sa messagerie personnelle

(celle qui est enregistrée dans la rubrique *Mes informations* de son compte Ameli)

S'il n'a rien reçu, il est invité à vérifier son courrier indésirable (spam) et il peut demander le renvoi d'un nouveau code

Il clique ensuite sur Suivant



Il saisit ensuite le numéro de série de sa carte vitale

Où trouver son numéro de série ?

- Carte vitale sans photo : au dos de la carte, haut à gauche



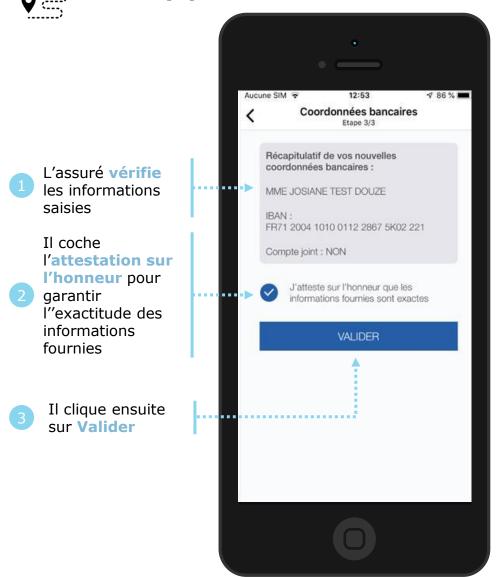
- Carte Vitale avec photo : sur la première face de la carte, sur le côté droit

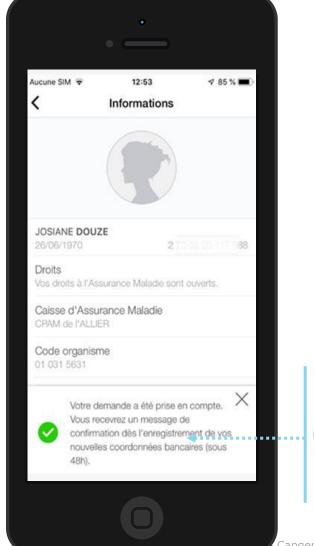


La démarche pas-à-pas : étape 4/4



ETAPE (4) : L'assuré finalise sa demande de changement de coordonnées bancaires





Un message lui confirme la prise en compte de sa demande et lui précise le délai de traitement de 48h



La démarche pas-à-pas : suite à la demande

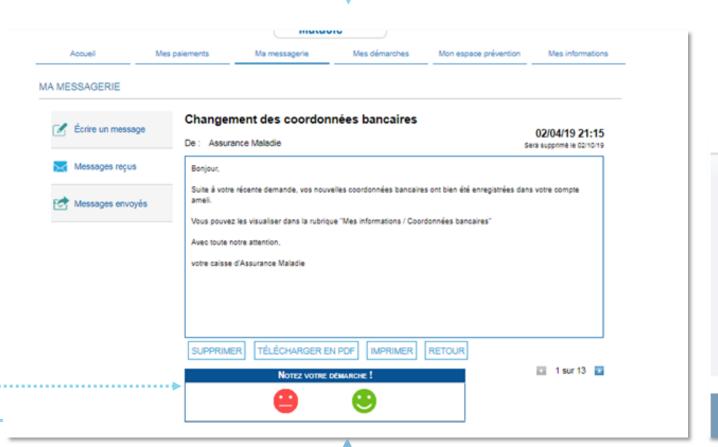
L'assuré reçoit immédiatement un accusé de réception dans sa messagerie personnelle







L'assuré reçoit 48h plus tard un message informatif dans la messagerie sécurisée de son compte Ameli



L'assuré a la

possibilité

d'indiquer

satisfaction quant à la démarche

qu'il vient de réaliser

L'assuré est alors averti sur sa messagerie personnelle qu'il a reçu un document important sur son compte Ameli (avis de dépôt).



L'assuré peut alors consulter, s'il ne l'a pas déjà fait, la messagerie sécurisée de son compte Ameli



La démarche pas-à-pas - Terminaison de la démarche



AITEMENT DE LA DEMANDE DE CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES

- Le délai moyen de prise en compte de cette nouvelle information dans le système d'information de la Cnam est de 48h
- ► En fin de traitement, l'assuré reçoit une notification courte sur son compte Ameli (cette notification n'est pas immédiatement accompagnée d'un avis de dépôt)
- L'assuré reçoit ensuite, à l'issue de ce délai de 48 heures, une information dans la messagerie sécurisée du compte ameli lui indiquant que ses nouvelles coordonnées bancaires ont bien été enregistrées et sont visibles dans la rubrique « mes informations »
- ▶ Il est alors averti sur sa messagerie personnelle qu'il a reçu un document important sur son compte Ameli (avis de dépôt)

